

Cote du document: EB 2013/LOT/P.4/Add.1
Date: 28 mars 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République des Seychelles

Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne

Additif

Pour: **Approbation**

Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet d'innovations locales compétitives pour l'agriculture paysanne (EB 2013/LOT/P.4). Pour plus de clarté, les modifications sont indiquées en caractères gras et les passages barrés correspondent aux suppressions.

Page iv, Résumé du financement

Montant du prêt du FIDA:	1,98 millions de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD)
Montant du cofinancement:	Approximativement 368 000 USD

Page 2, paragraphe 6

La dernière phrase est modifiée comme suit:

"Le projet apportera des avantages directs à **approximativement**: i) 768 paysans produisant pour le marché national; ii) 1 330 personnes dépendant de la pêche artisanale, du triage et de la transformation du poisson; et iii) 7 500 ménages supplémentaires pratiquant une forme de maraîchage, en particulier les ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté."

Page 4, paragraphe 15

La première phrase est modifiée comme suit:

"Les comptes relatifs au projet seront vérifiés annuellement par **l'Auditeur général de l'emprunteur ou par** un cabinet désigné par l'Auditeur général et agréé par le FIDA."

Page 4, paragraphe 16

La dernière phrase est modifiée comme suit:

"La passation des marchés se fera conformément **aux directives de l'emprunteur à condition que celles-ci soient conformes aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets pour les articles financés par les fonds du prêt.**"

Page 5

Le tableau est modifié comme suit:

Seychelles
Projet d'innovations locales compétitives
pour l'agriculture paysanne
**Comptes de
décaissement, par financeurs**
(en milliers d'USD)

	FIDA		Sociétés privées		Autres donateurs		Producteurs		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Travaux de génie civil et infrastructures	922	98,8	-	-	-	-	-	-	11	1,2	933	24,9
B. Véhicules, équipement et biens												
Véhicules	29	50,0	-	-	-	-	-	-	29	50,0	57	1,5
Équipement et biens	-	-	120	21,2	248	43,8	91	16,1	107	18,9	566	15,1
Sous-total	951	61,6	120	7,8	248	16,1	91	5,9	135	8,7	1 556	41,6
C. Assistance technique												
Prestataires de services et études	61	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	61	1,6
Formation et ateliers	777	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	777	20,8
Sous-total	838	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	838	22,4
D. Crédit	1 000	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	26,7
E. Traitements et indemnités	200	59,5	-	-	-	-	-	-	136	40,5	336	9,0
F. Fonctionnement et entretien	11	99,4	-	-	-	-	-	-	0	0,6	11	0,3
Coût total du projet	3 000	80,2	120	3,2	248	6,6	91	2,4	282	7,5	3 741	100,0

Page 7, paragraphe 31

La recommandation est modifiée comme suit:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Seychelles un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à **un million neuf cent quatre-vingt mille** droits de tirage spéciaux (**1 980 000** DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."